

DROIT À LA LANGUE

droitalalangue@gmail.com

⇒ En 2004, un projet de loi avait été annoncé à la Sorbonne

⇒ Le 18 mai 2006, ce projet enfin présenté au bureau du Sénat ne fut pas retenu malgré l'accord de tous les groupes politiques (sauf le Front National)

Pour la législature de 2018, un nouveau projet de loi se prépare...

**Il doit être soutenu au-delà des bénéficiaires
par le plus grand nombre de citoyens**

Merci à vous, en attendant les autres signatures et surtout le projet de loi

Jean Bellanger



Droit à la langue du pays d'accueil

*Je soutiens le principe du projet de loi
pour le "droit à la langue" du pays d'accueil*

SIGNATURE

Ville:

Adresse:

.....

Tél:

Courriel:

Pour le cas où vous voudriez être informé

Adresse postale où vous devez envoyer votre soutien
qui sera mis en ligne

BOÎTE POSTALE "DRAL"
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
138, RUE MARGADET - 75018 PARIS